

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE D'EAUBONNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

COMpte RENDU SOMMAIRE

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation		A l'ouverture :
	Nombre de conseillers en exercice :	35
17/09/2020	Nombre de conseillers présents	34
	Nombre de conseillers représentés :	1
	Nombre de conseillers votants :	35

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE VINGT-TROIS SEPTEMBRE, A VINGT HEURES TRENTE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 17 septembre 2020, en application des articles L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DÉCHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MÉNARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, M. NOIRE Dominique, M. GRIMONPONT Régis, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMECHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, Mme ARONSSOHN Isabelle, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. LE FUR Corentin, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE à l'ouverture de la séance :

Mme JACOB Aurore ayant donné pouvoir à M. LE FUR Corentin

SECRETARE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin

Le Conseil Municipal :

- Prend acte des décisions prises par le Maire (du n° 2020-206 du 08.07.2020 au n° 2020/269 du 11.09.2020) en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Approuve à l'unanimité (35 voix) l'ordre du jour de la séance.

2020/103 – Règlement intérieur du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal procède à l'adoption de son Règlement Intérieur.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/104 – Création des Commissions Municipales consultatives d'instruction

A l'unanimité, le Conseil Municipal crée quatre commissions permanentes d'instruction composées comme suit :

N°	Domaines d'attribution	Nombre de membres
1	Finances locales, Ressources Humaines, Économie locale, Commerce, Démocratie locale et Administration Générale	12
2	Sécurité, Action Culturelle, Solidarité, Événementiel et Petite enfance	12
3	Éducation, Jeunesse et Sports	12
4	Développement Urbain, Gestion patrimoniale, Espace Public, Développement Durable et Transports	12

31 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire et Mme MENEY Maryse ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

4 abstentions : Mmes CHAPOY Suzanne et CHARBONNIER Martine, MM. COLLET Hervé et BALLOY Philippe.

2020/105 – Désignation des membres des commissions municipales consultatives d'instruction

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée pour chaque commission, après appel à candidatures, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Commission n° 1 : Finances locales, ressources humaines, économie locale commerce, démocratie locale et administration générale	1	Jean Aubin	7	Isabelle Aronssohn
	2	Tom Morisse	8	Lionel Ménard
	3	Cyril Michelet	9	Martine Charbonnier
	4	Dominique Noiré	10	Grégoire Dublineau
	5	Régis Grimonpont	11	Corentin Le Fur
	6	Evelyne Dutouquet - Le Brun	12	Catherine Dragin

Commission n° 2 : Sécurité, action culturelle, solidarité, événementiel et petite enfance	1	Hanen Déchaux	7	Flora Legendre
	2	Camille Caron	8	Isabelle Aronssohn
	3	Julia Mana	9	Evelyne Dutouquet - Le Brun
	4	Tom Morisse	10	Maryse Meney
	5	Viviane Veyssièrre	11	Hervé Collet
	6	Christiane Marmèche	12	Aurore JACOB

Commission n° 3 : Education, jeunesse et sports	1	Christine Mattei	7	Régis Grimonpont
	2	Corinne Roiné	8	Isabelle Aronssohn
	3	Jean Aubin	9	Suzanne Chapoy
	4	Flora Legendre	10	Grégoire Dublineau
	5	Aïcha Amadou	11	Aurore JACOB
	6	Nicolas Chemtob	12	Catherine Dragin

Commission n° 4 : Développement urbain, Gestion patrimoniale, Espace Public, Développement Durable et Transports	1	Francis Louvradoux	7	François Armand
	2	Bernard Le Dûs	8	Viviane Veyssièrre
	3	Quentin Dufour	9	Maryse Meney
	4	Lionel Ménard	10	Philippe Balloy
	5	Sylvaine Boussuard - Le Cren	11	Corentin Le Fur
	6	Vincent Limouzin	12	Grégory Berthault

2020/106 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Communale d'accessibilité

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Membres proposés
Hanen Déchaux
Viviane Veysièrè
Aïcha Amadou
Sylvaine Boussuard – Le Cren
Suzanne Chapoy
Corentin Le Fur

2020/107 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de l'Epicerie Sociale

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Membres proposés
François Armand
Corinne Roiné

2020/108 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Groupement d'intérêt public (GIP) MAXIMILIEN

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean Aubin	Bernard Le Dûs

2020/109 – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de l'association CGAE

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Membre proposé
Jean Aubin

2020/110 – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Centre Hubertine Auclert

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Membre proposé
Marie-José Beaulande

2020/111 – Correction d'une erreur matérielle affectant la délibération n° 2020/055 du 16 juillet 2020 portant désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de l'association Eaubonne-Budenheim

A la majorité, le Conseil Municipal adopte une délibération rectificative corrigeant l'erreur matérielle affectant la délibération n° 2020/055 et précisant que Madame Julia MANA est désignée en qualité de représentant titulaire de la commune au sein du Conseil d'administration de l'association *Eaubonne Budenheim*.

34 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

1 voix contre : M. COLLET Hervé, non-inscrit.

2020/112 – Proposition d'une liste de contribuables en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs Locaux par la Direction Départementale des Finances Publiques du Val d'Oise

A l'unanimité, le Conseil Municipal propose à la Direction Départementale des Finances Publiques, pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs locaux, une liste de seize contribuables pour les commissaires titulaires et seize contribuables pour les commissaires suppléants.

BIGOT	Aurélie	PENVEN	Charles
DESPLAN	Nicolas	THIERY	Danielle
FAROU	Frédéric	VICKRIDGE	Marie-Christine
LEVEL	Christophe	GARZINO	Sophie
QUEMIN	Jean-Marie	GUILLOTIN	Véronique
ROCHEROLLES	Pierre	GIRARD	Andréane
BERRY	Yves	CLOCCHIATTI	Nicole
PESSOA	Carlos	BOY	Delphine
SAFA	Kahina	DE MARICHALAR	Renaud
MALAUQUIN	Laurent	BALAGEAS	François
PLELAN (née JAMET)	Noellie	DESSEMOND	Nathalie
DOUSSAINT	Jeannine	GUENNETEAU	Henri
BALLURIAUD	Danièle	LAROCHE	Michel
MENEY	Patrick	JOURNEL	Loïc
CAUSIN	Laurence	PERRON	Roger
RICAUD	Damien	ZIANE	Carole

34 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

1 abstention : M. COLLET Hervé, non-inscrit.

2020/113 – Subvention de fonctionnement aux associations et coopératives scolaires pour l'année 2020

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les subventions proposées conformément au tableau ci-dessous :

COOPERATIVES SCOLAIRES						
	Dénomination	Montants subventions n-1 (2019)	Année n Eff /Ecole	Calculs 2020	Arrondis proposés 2020	Observations
ECOLES ELEMENTAIRES	Jean Macé	825 €	331	818,06 €	818 €	Méthode de calcul : (effectif x 2,27 €) + 66,69 € => + 500 € pour école Rabelais /Bus transports collectifs
	Paul Bert	979 €	417	1 013,28 €	1 013 €	
	JJ Rousseau	707 €	274	688,67 €	689 €	
	Mont d'Eaubonne	941 €	397	967,88 €	968 €	
	Flammarion	795 €	350	861,19 €	861 €	
ECOLES MATERNELLES	Rabelais	194 €	86	761,91 €	762 €	
	La Cerisaie	537 €	207	536,58 €	537 €	
	Paul Bert	598 €	222	570,63 €	571 €	
	JJ Rousseau	394 €	140	384,49 €	384 €	
	Mont d'Eaubonne	625 €	229	586,52 €	587 €	
TOTAL A		6 595 €	2653	7 189,21 €	7 189 €	

COLLEGES	Foyer Coopérative Collège Jules Ferry	744 €			744 €	
	Foyer Coopérative Collège André Chénier	650 €			650 €	
TOTAL B		1 394 €			1 394 €	

TOTAL A + B		7 989 €			8 583 €	
--------------------	--	---------	--	--	----------------	--

FEDERATIONS PARENTS ELEVES

Dénomination	Montants SUBV n-1 (2019)	Montants SUBV 2020	
--------------	--------------------------	--------------------	--

ASSOCIATIONS PARENTS ELEVES

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)	363,00 €	363 €	
Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP)	363,00 €	363 €	
Conseil des Parents d'Elèves Autonome (CPEA)	189,00 €	189 €	
Association des Parents d'Elèves Indépendants (APEI)	189,00 €	189 €	
Association des Parents d'Elèves du Quartier JJ Rousseau (APEJJR)	189,00 €	189 €	
Association des Parents Indépendants d'Eaubonne (APIE)	189,00 €	189 €	
TOTAL A'	1 482,00 €	1 482 €	

AUTRES

Fédération des Délégués de l'Education Nationale (DDEN)	265,00 €	265 €	
TOTAL B'	265,00 €	265 €	
TOTAL A' + B'	1 747,00 €	1 747 €	

34 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* à l'exception de M. CHEMTOB Nicolas, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

M. CHEMTOB Nicolas du Groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* n'a pas pris part au vote.

2020/114 – Subvention de fonctionnement 2020 au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 300€ au Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer pour la création d'un agenda scolaire 2020/2021.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/115 – Participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Sainte-Marguerite – année scolaire 2019/2020

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue à l'école Sainte-Marguerite une participation financière aux frais de fonctionnement pour les élèves Eaubonnais inscrits en classes élémentaires et préélémentaires pour un montant de 76 941 €.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/116 – Subventions de fonctionnement 2020 aux associations sportives non conventionnées

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue pour 2020 une subvention de fonctionnement aux associations sportives communales comme suit :

Subventions 2020	En Euro
Associations sportives scolaires non conventionnées (A)	
UNSS Jules Ferry	740
UNSS André Chénier	750
UNSS Louis Armand	650
Sous-Total (A)	2 140
Associations sportives non conventionnées (B)	
Vallée Montmorency Triathlon	2 400
Cercle des Médailleurs Jeunesse et Sport	175
Les Pieds Agiles	305
Sports Loisirs Handicapés Mentaux	630
Natation JAE	6 600
CGAE	1 600
JAE	7 500
Sous-Total (B)	19 210
Total (A + B)	21 350

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/117 – Subvention de fonctionnement 2020 à l'association Les Bambinoux

A l'unanimité, le Conseil Municipal octroie pour 2020 une subvention de 320 € à l'association *Les Bambinoux*.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/118 – Autorisation de signature de l'avenant n°2 à la convention de mise en commun d'agents de police municipale mutualisée pour l'organisation d'une brigade de soirée, l'avenant n°1 à la convention de mise en commun d'agents de police municipale mutualisée pour l'organisation d'une brigade de nuit, ainsi que l'avenant n°1 à la convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la Police Municipale Intercommunale en vue de l'intégration de la Commune d'Ermont dans le dispositif

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Commune d'Ermont à la brigade de soirée et à la brigade de nuit de la Police Municipale Mutualisée, les termes des avenants n°2 à la convention de mise en commun d'agents de Police Municipale, n° 1 à la convention de mise en commun d'agents de la Police Municipale Mutualisée pour l'organisation d'une brigade de soirée, n°1 à la convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la Police Municipale Intercommunale. Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer lesdits documents cités ci-avant ainsi que tous les documents afférents ou avenants à intervenir.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/119 – Ressources Humaines : recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le recrutement à compter du 1^{er} octobre 2020 d'un agent sur le poste de Chargé de Mission Développement Durable, ainsi que l'autorisation pour un contractuel d'occuper ce poste compte tenu des besoins du service et de la nature des fonctions exercées sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. Il précise que l'agent ainsi nommé, recruté expressément pour une durée d'un an renouvelable, aura les missions suivantes, sous la responsabilité du Responsable Environnement et Développement Durable et en lien avec lui :

Elaborer, mettre en œuvre et suivre le programme Développement Durable de la ville

- Traduire les attentes des agents, des élus et des administrés en matière de développement durable ;
- Contribuer au développement des thématiques transversales (mobilités douces, alimentation, urbanisme, énergies, déchets) en lien avec les Directions de la ville ;
- Conduire, concevoir et participer à la conception d'études de diverses natures (diagnostics, inventaires, documents de synthèse, études de faisabilité...) ;
- Piloter les autres études et projets liés au développement durable (PPBE, mobilités douces, transition énergétiques, ...) ;
- Travailler en lien avec les différents acteurs institutionnels composant le territoire (SIARE, Val Parisis, Syndicat Emeraude, ...) ;
- Assurer un suivi administratif et la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Rechercher financement et demande de subventions pour la mise en place de projets en lien avec le développement durable ;
- Structurer et organiser la concertation avec les riverains (animation de réunions, création et traitement de questionnaires divers, compte rendus et rapports).

Assister et évaluer la faisabilité de projets proposés par les élus ou d'autres services de la ville

- Assurer un suivi et coordonner des études préalables, du réseau d'acteurs et de faisabilité pour chaque projet relevant d'une stratégie territoriale durable et de mobilité dans leurs aspects technique, juridique et financier, en lien avec les partenaires professionnels et institutionnels ;
- Elaborer et coordonner des études pré-opérationnelles en lien avec le bureau d'études et intervenir en appui méthodologique dans la rédaction des cahiers des charges d'études menées par les partenaires ;
- Assurer le suivi administratif et financier des programmes de développement durable : monter les dossiers de subventions et organiser les appels d'offres, assurer le suivi du travail des prestataires mandatés par la ville, rédiger et suivre les conventions de partenariats ;
- Avertir des évolutions réglementaires en matière d'environnement.

Assurer le rôle de référent SIG à travers la mise à jour de bases de données et la production de support cartographique :

- Acquérir, structurer et contribuer à l'alimentation des bases de données communales partagées (bases documentaires, PPI, système d'information géographique communal) ;
- Mettre à disposition les données géographiques et les documenter si nécessaire ;
- Animer le Système d'Information Géographique de la ville : répondre aux besoins cartographiques des différents services, gérer les données géoréférencées ;
- Assurer le suivi des mises à jour du WEB SIG du Val Parisis en lien avec leurs services.

Sensibiliser, informer et former autour des thèmes du Développement Durable

- Organiser des journées événementielles ;
- Mettre en place des Comités de Pilotage, lieu d'échanges avec les élus ;
- Mettre en place des Comité de Projet, lieu d'échanges avec les autres services.

Assurer la gestion budgétaire du service Développement Durable (en lien avec le Responsable du service)

- Traduire les actions en moyens budgétaires et hiérarchise les priorités ;
- Elaborer un budget prévisionnel ;
- Suivre l'exécution budgétaire et rectifier les écarts ;
- Contrôle la gestion et les engagements de dépenses.

Le Conseil Municipal dit que l'agent recruté sur ce poste doit disposer des qualifications nécessaires. Il fixe la rémunération de cet emploi par référence au 1^{er} échelon de la grille d'ingénieur territorial, précise que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/120 – Ressources Humaines : modification du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Création :

Filière administrative

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Rédacteur	TC	2	01/10/2020

Filière technique

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Ingénieur	TC	1	01/10/2020

Modification par substitution :

Filière technique

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Technicien principal de 2 ^e classe	TC	1	Technicien principal de 1 ^e classe	TC	1	01/10/2020

Filière médico-sociale

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Infirmière en soins généraux de classe supérieure	TC	1	Infirmière en soins généraux de classe normale	TC	1	01/10/2020

Il précise que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/121 – Motion demandant l'annulation du projet de construction d'un quatrième terminal sur la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la motion demandant l'annulation du projet de construction d'un quatrième terminal sur la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle et la notifie au Préfet d'Île de France.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore JACOB, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

La séance est levée à 21h58.

Le 23 septembre 2020,

La Maire,

Marie-José BEAULANDE

Le Groupe « Eaubonne Notre Ville » : Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MENARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE-CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMÈCHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle ;
M. DUBLINEAU ; Mme MENEY ; M. BALLOY ; Mme CHARBONNIER ; M. COLLET ; Mme CHAPOY, non-inscrits ;
M. LE FUR ; Mme JACOB non-inscrits
M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit
Mme DRAGIN Catherine, non-inscrite